



AVENTURE

D'UN DÉSESPÉRÉ

suivi de l'Aventure utile

et de

l'Histoire d'un Caprice sans exemple

JUSTIFICATION DU TIRAGE

Nos 1 à 25 — Exemplaires sur Japon, triple suite des illustrations.

26 à 75 — Exemplaires sur Japon, double suite des illustrations.

76 à 300 — Exemplaires sur Vélin d'Arches.

N°







X



ABBÉ PRÉVOST

AVENTURE
D'UN
DÉSESPÉRÉ

suivi de l'Aventure utile

et de

l'Histoire d'un Caprice sans exemple

PARIS

MAURICE GLOMEAU, ÉDITEUR

21, RUE PIERRE NICOLE

1913

AVENTURE

D'UN DÉSESPÉRÉ

Il y a quelques années que deux personnes qui passaient sur le Pont-Neuf entre onze heures et minuit entendirent la voix d'une femme qui paraissait être dans quelque danger pressant, mais à qui la frayeur même, ou quelque passion violente, ôtait la force de faire entendre ses cris bien loin. Les deux passants se hâtèrent d'avancer dans l'obscurité, et devinrent comme immobiles d'étonnement au spectacle qu'ils aperçurent. Une faible lumière que la lune répandait au travers de quelque nuage leur fit voir une femme qui continuait de pousser des soupirs de frayeur plutôt que des cris, et qui y mêlait quelques

paroles mal articulées, par lesquelles elle demandait grâce du moins pour sa vie. Un homme de belle taille, et mis fort proprement, la poussait malgré elle le long du parapet, et l'ayant courbée tout d'un coup sur le mur, il paraissait prêt à la jeter dans la Seine, lorsqu'ayant changé de mouvement, et la repoussant au contraire vers le milieu du pont : va, lui dit-il, tu n'es pas digne de mourir ; et sautant légèrement sur le mur, il se précipita lui-même sans ajouter un seul mot.

Quoique toutes ces circonstances se fussent passées si vite que les deux passants n'avaient pas eu le temps de revenir de leur première surprise, la compassion naturelle les porta aussitôt à courir vers les degrés qui se trouvent en divers endroits au long de la rivière ; et prenant le parti d'aller jusqu'à ces bateaux de passage qui sont vis-à-vis les Quatre-Nations, dans l'espérance de pouvoir s'en servir pour faciliter leur dessein, ils y arrivèrent en effet si heureusement qu'ils virent presque au même instant flotter le cadavre, et si près d'eux qu'ils ne purent s'y méprendre. Cepen-

dant n'ayant trouvé ni rames ni avirons sur les bateaux, ils auraient allongé inutilement les bras, s'ils ne se fussent avisés de descendre plus bas le long du rivage, jusqu'à ces espèces de boutiques flottantes où l'on blanchit le linge. Comme elles se communiquent l'une à l'autre, et que les dernières sont presque au milieu du courant, ils s'avancèrent assez pour n'avoir plus besoin que d'ouvrir les bras, où ils reçurent le cadavre qui vint s'y rendre de lui-même.

Je lui donne un nom qu'il pouvait porter, puisqu'il n'était pas différent d'un corps sans vie. Mais après avoir été suspendu un moment par les pieds, la violence avec laquelle il rendit quantité d'eau fit connaître que toute sa force n'était pas épuisée. La connaissance lui revint presque aussitôt. Il demanda à ses libérateurs où il était et par quel coup du ciel il se trouvait entre leurs bras. Ensuite se rappelant lui-même toutes les circonstances de son aventure, il les remercia vivement du service qu'ils lui avaient rendu. Que la raison est faible, leur dit-il d'un ton tranquille, et qu'elle nous sert mal dans le transport d'une passion vio-

lente! Mais, si c'est après avoir été témoins de ma folie que vous êtes venus si généreusement à mon secours, dites-moi, ajouta-t-il, ce qu'est devenue la malheureuse qui m'a troublé l'esprit, et qui méritait bien mieux que moi l'horrible sort auquel je me suis exposé. Ils lui racontèrent tout ce qu'ils avaient vu, et de quelle manière ils s'étaient mis en état de le secourir, sans avoir eu le temps de faire la moindre attention à sa compagne. Hélas! reprit-il avec un soupir, elle est indigne du soin qui m'inquiète encore; mais n'importe : s'il ne s'est passé qu'un moment depuis ma chute, vous la retrouverez peut-être sur le Pont-Neuf, et vous l'aiderez à retourner chez elle, où je renonce pour jamais à la voir.

L'un de ces deux libérateurs retourna au Pont-Neuf pour le satisfaire; mais ce fut inutilement qu'il chercha de tous côtés, et qu'il éleva plusieurs fois la voix pour se faire entendre. N'ayant pu découvrir personne, il attendit quelques passants qui venaient de la rue Dauphine, et leur ayant demandé s'ils n'avaient pas rencontré une dame à pied et

sans suite, il apprit d'eux qu'ils en avaient vu une vers le carrefour de la rue de Buci, sous l'escorte du guet, qu'elle avait prié, en leur présence, de la conduire chez elle. Il était clair que c'était celle qu'il cherchait.

Il regagna aussitôt le quai, avec autant d'empressement de pénétrer le fond de cette aventure que d'ardeur pour continuer ses services. Il trouva le malheureux inconnu dans le lieu où il l'avait laissé, mais assez rétabli pour s'occuper avec beaucoup de liberté d'esprit des soins qui convenaient à sa situation. Après avoir appris que la dame était en sûreté, il pria ses deux compagnons de lui déclarer naturellement qui ils étaient, pour lui faire connaître s'il devait les croire aussi capables de discrétion que de zèle, et s'il pouvait leur accorder autant de confiance qu'il leur devait de reconnaissance et d'affection. L'un confessa qu'il était notaire. L'autre avait été intendant de feu M. le duc de..., et s'étant retiré depuis la mort de son maître, il vivait honnêtement de son bien. Ces deux caractères promettant de la sagesse et de la probité, l'in-

connu ne balança point à s'expliquer avec plus d'ouverture. Je suis heureux, leur dit-il, d'avoir obligation à de si honnêtes gens. Vous pouvez encore m'être utiles, et je compte que l'importance de ce que j'ai à vous confier vous sera une loi inviolable du secret. Il leur apprit là-dessus le nom de la dame qui avait causé toute son infortune, et priant le notaire de se rendre sur-le-champ chez elle, il le chargea de lui apprendre qu'il s'était sauvé heureusement, et de lui représenter que pour son propre intérêt, elle devait s'imposer un silence éternel sur tout ce qui s'était passé cette nuit. Dites la même chose à son père, ajouta-t-il, car je m'imagine que, dans le premier trouble, elle lui aura découvert une partie de la vérité, et promettez-leur de ma part que s'ils sont capables de se taire, ils n'auront jamais rien à craindre de mon ressentiment. Il lui nomma ensuite un cabaret peu éloigné, où il allait se rendre avec l'intendant, pour faire sécher ses habits, et pour se mettre en état de retourner chez lui sans faire soupçonner son aventure à sa propre famille.

Le notaire, après s'être acquitté fort habilement de la commission, le rejoignit dans le lieu qu'il lui avait nommé. Il lui raconta qu'ayant trouvé le père et la fille dans une profonde consternation, le discours qu'il leur avait tenu avait paru les consoler beaucoup, et que sans s'expliquer autrement, ils avaient promis la discrétion qu'on leur demandait. L'infâme! la perfide! s'écria l'inconnu, en se livrant un moment à ses distractions; devais-je épargner sa vie, et quelle fureur m'a fait tourner mes vues contre la mienne? Mais ne pensons plus à d'autre vengeance que le mépris. Je suis trop engagé avec vous, reprit-il en regardant ses deux libérateurs, pour vous laisser ignorer ce qui m'a conduit au précipice dont vous m'avez tiré; et si je veux me mettre en droit de vous demander le secret sur ce qui s'est passé à vos yeux, je dois vous marquer, par une confiance volontaire, que je vous crois capable de le garder. Écoutez ma triste et honteuse histoire.

Je suis l'aîné d'une famille fort riche, et je serais marié depuis longtemps d'une manière

convenable à ma naissance, si la force d'une passion que je n'ai pu vaincre ne m'avait rendu insensible à tous les avantages de la fortune. Un monstre dont je ne dois plus parler qu'avec horreur, mais assez charmant pour se faire adorer, m'a séduit il y a deux ans; c'est la fille unique d'un médecin qui demeurait alors dans mon voisinage. Je la voyais avec mes sœurs, chez lesquelles elle se croyait fort honorée d'être reçue. Je conçus pour elle une tendresse inexprimable. A peine avait-elle atteint sa douzième année, je ne pus lui cacher mes sentiments. Elle ne me désespéra point par sa réponse; mais soit qu'elle eût alors le cœur plus vertueux, soit qu'elle fût déjà assez rusée pour ménager ses avantages, elle cessa de voir mes sœurs, et elle parut se faire une étude de m'éviter. J'employai tant de soins pour la rejoindre, qu'ayant trouvé l'occasion de lui parler à la promenade, je lui fis des plaintes amères de son absence affectée. Elle m'écouta, et si j'étais enchanté de sa figure, je le fus encore plus de son caractère, lorsque m'ayant confessé qu'elle se

sentait de l'inclination pour moi, elle ajouta que c'était la crainte de s'y livrer trop aisément et la connaissance en même temps qu'elle avait de l'inégalité de nos noms et de nos fortunes, qui lui avait fait prendre le parti de nous épargner à tous deux des peines inutiles. Je lui aurais sacrifié tout dès ce moment, et je lui fis connaître sans détour que ce n'était point un cœur tel que le mien qui pouvait être arrêté par des obstacles si faibles. Elle ne se rendit point à mes instances. Je passai quelques semaines à chercher de nouvelles occasions de la voir, et désespéré de lui trouver tant de constance à me refuser, je tentai plusieurs fois de m'introduire dans sa maison, malgré la résistance que je trouvai à sa porte, et que je ne pus attribuer qu'à ses ordres. Son père, averti que j'avais menacé les domestiques d'employer la violence, en fit des plaintes au mien; mais loin de nuire à mes vues, cette démarche y servit doublement, parce qu'elle me fit naître la pensée de m'adresser directement au médecin, et qu'elle a toujours éloigné les soupçons de mon père, à qui divers inci-

dents, venus à la suite, auraient pu faire ouvrir les yeux sur ma conduite.

Au lieu donc de penser à l'exécution de mes menaces, je demandai honnêtement à voir le médecin, qui ne put me refuser cette faveur. Je l'accusai tendrement de me causer un chagrin mortel, en prenant parti contre moi, sans avoir connu la nature de mes sentiments et de mes intentions. Ayant presque trente ans, j'étais d'un âge où l'on pouvait faire quelque fond sur mon caractère et sur mes promesses : or, j'aimais sa fille avec les sentiments d'un honnête homme, et j'étais prêt à lui donner ma parole de l'épouser. La permission de la voir, que je le conjurais de m'accorder, ne pouvait être un bien pour moi qu'avec cette espérance. Enfin je le laissais le maître de prendre là-dessus les précautions les plus propres à guérir son inquiétude, et de régler lui-même les moyens qui pouvaient assurer la fortune de sa fille et mon bonheur.

Ce discours, auquel je donnai toute la force que l'honneur et l'amour sont capables d'inspirer, fit plus d'impression sur le médecin

que je n'avais osé m'en promettre. Ses objections se réduisirent à la crainte d'offenser mon père, et de s'attirer le ressentiment d'un homme dont il connaissait également l'humeur violente et le crédit. Mais je lui persuadai aisément que j'étais libre, à mon âge, d'épouser une fille qui m'avait plu, et dont la vertu réparait assez la fortune. Si j'avais quelque ménagement à garder pour mon père, il était aisé de remplir ce devoir, en lui cachant ma passion et les engagements que je voulais prendre. Ils pouvaient être cachés de même au public, sans qu'ils perdissent rien de leur force et de leur sainteté par le mystère. Un langage si net et si sincère me fit obtenir le consentement du médecin. Il y mit seulement deux conditions : l'une, que pour lever tous les doutes, je commencerais par épouser sa fille ; l'autre, que je renoncerais pendant deux ans aux droits du mariage, parce que la disproportion de nos forces lui faisait craindre quelque chose pour sa santé.

Mes sentiments étaient si purs que, sans me plaindre de son sort, qui lui faisait mettre un

si long obstacle à mes désirs, je me crus trop heureux de ce que j'obtenais. Je m'engageai sur-le-champ à l'exécution de ces deux articles, et j'en fis aussitôt le serment aux pieds de sa fille, qui parut aussi satisfaite que moi d'un événement si peu espéré. Nous convînmes que pour faciliter mes visites, et pour cacher mes démarches à ma famille, il se logerait dans un quartier différent. Je me chargeai du soin de lui chercher une maison commode. Je fis meubler l'appartement de sa fille avec autant de magnificence que de goût. Le jour qu'elle y entra fut choisi pour la célébration de notre mariage. En évitant toutes les cérémonies éclatantes, j'eus soin que la décence fût observée, et qu'il ne manquât rien d'essentiel à des liens qui devaient faire toute la douceur de ma vie.

Vous admirez ma retenue, dans un siècle où l'on ne fait plus gloire de tant de modération. Depuis deux ans que j'ai formé cette malheureuse chaîne, je ne me suis rien permis qui ait blessé mes promesses. Trop content de la liberté que j'avais à tous moments de voir

une femme que j'adorais, et d'observer avec soin le développement de ses charmes, j'attendais sans impatience le terme auquel je m'étais assujetti. J'employais toute mon étude à lui inspirer du goût pour moi, par la douceur de mes manières et par les témoignages continuels de ma tendresse. Je me fis même une occupation sérieuse de me rappeler tout ce que l'éducation et l'usage du monde ont pu me communiquer de goût et de lumières, pour lui former le cœur et l'esprit. Je croyais m'apercevoir tous les jours qu'elle profitait de mes soins, et avec cela je lui donnais les meilleurs maîtres, et je n'aurais pas souffert quelque chose à son usage, si je n'eusse pas cru que c'était ce que la cour et la ville pouvaient offrir de plus exquis. J'ai passé deux années entières dans cet enchantement, revenu du monde, des plaisirs de mon âge, du commerce même de mes amis; enfin ne pensant qu'à fuir tout ce qui pouvait me détourner d'un lieu où je trouvais tous les biens réunis. Mon père, qui s'est aperçu du changement de ma conduite et de mes inclinations, m'a pressé

mille fois de lui expliquer un mystère qui l'alarmait. Il s'est même défié que l'amour m'avait engagé dans quelque démarche téméraire; mais ses soupçons n'ayant fait qu'augmenter ma vigilance, j'ai toujours réussi fort heureusement à tromper la sienne.

Il y a trois jours que, m'entretenant avec le médecin, de la santé de sa fille, qui me paraissait assez forte pour dissiper toutes ses craintes, je le fis souvenir que le terme dont nous étions convenus était fort proche, et que s'il n'avait plus de meilleures raisons à m'opposer, il était temps de me céder des droits que j'avais bien mérités. Elle n'était point présente à ce discours. L'opinion que j'avais de son innocence m'aurait fait appréhender de lui offrir des images qui lui auraient paru nouvelles. S'il m'était quelquefois arrivé de hasarder devant elle quelque badinage de cette nature, j'avais cru m'apercevoir qu'elle n'y c omprenait rien, et respectant sa modestie, je m' étais hâté de changer de langage. Cependant son père m'ayant répondu qu'il la croyait telle qu'il l'avait souhaitée pour me l'abandon-

ner entièrement, je ne fis plus mystère de l'espérance où j'étais de passer bientôt la nuit comme le jour avec elle. On proposa même de célébrer nos plaisirs par une fête, à laquelle je consentis qu'on invitât quelques-uns de ses plus proches parents, que je n'avais aucune répugnance à faire entrer dans notre secret. J'ordonnai les préparatifs d'un grand souper qui devait se faire demain, et m'étant avisé de feindre chez mon père que je devais partir le matin pour aller passer huit jours dans la maison de campagne d'un ami, je me promettais de les employer avec bien plus de douceur au premier exercice de ma tendresse. Je vais cette après-midi, et si je puis le dire, avec plus d'empressement qu'à l'ordinaire, chez mon innocente et modeste maîtresse. Je ne la trouve point au logis. Son père m'apprend qu'elle lui a demandé la permission d'aller au palais pour s'y donner quelques bijoux ; qu'elle est sortie dans un *fiacre*, suivie de son laquais, et que devant souper ensuite chez une de ses tantes, elle ne pouvait être de retour avant dix ou onze heures.

L'impatience de la voir, et l'envie de lui acheter moi-même tout ce qui pouvait lui plaire, me conduit sur-le-champ au palais. Je passe inutilement deux heures à la chercher. Je retourne chez son père, sans autre chagrin que celui d'avoir manqué le plaisir que je m'étais proposé, et ne pouvant me retirer sans avoir vu ce que j'aimais uniquement, je prends le parti de l'attendre.

Ce fut en méditant sur la satisfaction qui m'était assurée le lendemain, que m'étant livré d'avance à tous mes transports, je pensai que rien ne m'obligeait de remettre si loin ce que je pouvais obtenir dès le même jour. Le parti même que j'avais pris d'attendre était un prétexte tout naturel. Je communiquai mes idées au médecin, qui parut y entrer volontiers. Dans cette résolution, je me fis un nouveau plaisir d'aller au-devant de ma vertueuse maîtresse, et m'étant fait nommer le lieu où elle était, j'eus la patience de demeurer plus d'une demi-heure dans la rue, seul, parce que j'avais renvoyé chez moi mon laquais, pour colorer mon absence par quelque excuse ; et ne vou-

lant point paraître avant qu'elle eût quitté sa tante, parce que je pensais toujours à ménager sa modestie.

Elle sortit enfin. Son laquais lui avait amené une chaise à porteurs, qui se mit en marche aussitôt. J'étais à vingt pas de là pour l'attendre au passage ; et j'avais déjà la bouche ouverte pour parler aux porteurs, lorsque je les vis d'eux-mêmes s'arrêter. C'était le laquais qui leur en donnait l'ordre. Il était de l'autre côté de la chaise, et s'adressant à sa maîtresse, j'entendis qu'il la priait instamment de retourner sur le quai des Orfèvres. Il l'assurait qu'il n'était pas tard, et qu'elle pouvait encore disposer d'une heure. Après quelques difficultés et quelques marques de crainte, elle y consentit. Les porteurs prirent le chemin que le laquais leur marqua.

Quoiqu'il ne me tombât rien dans l'esprit qui eût l'air de crainte ou de soupçon, la curiosité suffisait seule pour me porter à la suivre. Quelle affaire pouvait l'appeler à onze heures de nuit sur le quai des Orfèvres ? Je me rangeai soigneusement contre une porte

pour laisser passer la chaise, et marchant à quelque distance, j'arrivai sur le quai aussitôt que les porteurs. Ils s'arrêtèrent à la porte qu'on leur montra. Le laquais introduisit sa maîtresse dans la maison, et leur donna ordre de l'attendre. Je ne balançai point à m'avancer aussitôt que je l'eus vue disparaître, et passant sans faire la moindre question aux porteurs, qui me prirent apparemment pour un habitant de la même maison, je m'engageai dans une allée obscure, qui me conduisit au pied d'un escalier.

Je montai avec quelque frayeur, quoique j'eusse pour guide le bruit de ceux qui me précédaient. Ils se firent ouvrir la porte du second étage, et la fermèrent aussitôt sur eux. J'y prêtai curieusement l'oreille pendant quelques minutes. La défiance commençant déjà à s'emparer de mon cœur, je fus plus alarmé du silence qui régnait autour de moi, que je ne l'aurais été de toute autre explication sur mon sort. L'impatience me prit; mais voulant garder encore quelque mesure, je frappai fort doucement, et je parlai de même à une

petite servante qui vint ouvrir. Lui ayant demandé si Mademoiselle... était là pour longtemps, elle me répondit qu'elle l'ignorait, mais que sa maîtresse n'était point accoutumée à souffrir si tard les demoiselles dans sa maison. Ce discours me fit trembler. Quelques mots d'explication, que j'eus la force de demander avec la même douceur, ayant achevé de m'apprendre dans quel funeste lieu j'étais, il ne s'en fallut guère que ma fureur n'éclatât d'abord par des cris, et par toutes les violences où cette affreuse aventure était capable de me porter. Cependant un reste d'espérance combattant encore mes mouvements, je demandai pour unique grâce, à la servante, de me faire entrer sans bruit dans l'antichambre, où elle avait eu ordre de demeurer. Un louis que je lui présentai la disposa tout d'un coup à me servir; et s'imaginant que j'avais dessein de me procurer quelque plaisir, elle me fit diverses objections, que je laissai sans réponse. L'ayant priée seulement de me dire où la demoiselle s'était retirée, elle ne se fit pas presser pour me montrer la porte

d'un cabinet qui donnait dans l'antichambre.

Vous expliquerai-je toute ma honte? Je m'approchai de cette porte, et l'imprudente ardeur avec laquelle on s'entretenait dans le cabinet m'épargna la peine de me gêner pour entendre. C'était moi qui faisais le sujet de cette immodeste conversation. Le plus vil des hommes s'applaudissait de m'avoir couvert d'opprobre, et se félicitait d'avoir obtenu ce qu'il se plaignait qu'on lui avait refusé trop longtemps.

En un mot, je compris, par les discours de ces honnêtes amants, qu'après s'être arrêtés pendant plus de dix-huit mois à certaines bornes que la crainte leur avait imposées, ils avaient choisi ce jour-là pour se dédommager d'une si longue contrainte, et qu'on ne me réservait que les restes de ce qu'on venait de prodiguer à l'amour.

Jugez de ma fureur. J'aurais poignardé sur-le-champ deux infâmes... Je les aurais noyés dans le sang l'un de l'autre : mais une porte épaisse et bien fermée les garantissant contre mon premier transport, je pris le parti de

descendre, et de remettre leur châtiment à la porte de la rue. L'heure, le lieu, tout m'assurait d'une pleine vengeance. Je quittai la servante, sous prétexte qu'il était trop tard pour m'arrêter plus longtemps. Ayant retrouvé les porteurs qui attendaient impatiemment à la porte, je me hâtai de les payer, et je les pressai de se retirer. La nuit n'était pas si obscure qu'elle pût me dérober mes victimes. Je me plaçai à quelques pas de l'allée, et chaque moment que je passai à les attendre ne fit que redoubler ma rage.

Je les entendis. Leur approche me causa une joie cruelle. J'aurais souhaité de pouvoir les percer du même coup. Mais au lieu de les voir paraître ensemble, je ne vis que mon indigne rival, qui tournait la tête de côté et d'autre, pour découvrir les porteurs. J'aurais pu fondre sur lui, et lui arracher la vie par mille blessures. La crainte que sa compagne n'eût le temps de m'échapper était la seule raison qui m'arrêtât, lorsque, m'ayant aperçu, il prit tout d'un coup la fuite avec tant de vitesse que je désespérai de l'atteindre. Je

m'en plaignis amèrement au ciel, en l'accusant d'injustice; et ne gardant plus de mesure, je me précipitai vers la porte, pour assurer du moins la principale partie de ma vengeance. Mon infâme, qui me prit sans doute pour son amant, se trouva sur le seuil à ma rencontre. Je la saisis avec un transport inexprimable; et la menaçant de l'égorger si elle jetait le moindre cri, je la traînai vers les degrés du parapet où je crus trouver plus de facilité à monter. J'avais pris sur-le-champ la résolution de la noyer. Son premier effroi et la violence de mon action l'empêchèrent d'abord de me reconnaître, mais n'ayant pu longtemps s'y méprendre, elle s'évanouit dans mes bras. Loin d'en être attendri, je sentis redoubler ma fureur par la difficulté de la faire avancer dans cet état : les efforts que je fis pour la porter lui rappelèrent bientôt la connaissance. Elle poussa quelques cris, qui ne pouvaient être bien éclatants dans la faiblesse et le trouble où elle était. Enfin je gagnai le parapet, et je la forçai de monter.

Peut-être ne se défiait-elle pas encore de

mon dessein. Je n'avais pas encore prononcé un seul mot. Mais lorsqu'elle conçut, par le mouvement que je fis pour la pousser contre le mur, que je pensais à me défaire d'elle, la résistance devint si animée, qu'elle me fit craindre de n'être pas le plus fort. Elle me saisit le bras, et le serrant jusqu'à m'ôter le pouvoir de m'en servir, elle m'adressa, d'une voix à demi étouffée par la crainte, tout ce qu'elle crut capable de me toucher. Je ne lui répondais pas, et plus obstiné que jamais à me délivrer de ma honte, je me servais de l'autre bras pour la courber sur le mur, dans l'espérance de la pousser plus facilement avec le genou. Ce fut dans ce moment que je crus entendre quelqu'un qui s'avançait sur le pont. Elle l'entendit comme moi, et l'espérance d'être secourue redoubla ses forces. Je conçus, en effet, que j'allais manquer ma vengeance; le désespoir s'empara de mon cœur, et ne doutant pas qu'avec la rage de me voir enlever ma proie, je n'eusse aussitôt la confusion d'être reconnu et, dès le jour suivant, celle d'entendre publier mon aventure dans tous les

quartiers de Paris, je pris la funeste résolution de me précipiter moi-même. Ce ne fut pas sans avoir balancé un moment si je ne me servirais pas de mon épée pour ôter la vie d'un seul coup à celle qui allait peut-être triompher de ma mort; mais je crus être encore mieux vengé par le mépris. Je la repoussai, avec quelques expressions qui me furent arrachées par ce sentiment, et je me lançai sans précaution dans la rivière.

AVENTURE UTILE

Un gentilhomme, avancé en âge, et marié depuis quelques mois à une jeune femme dont la fidélité lui devint suspecte, s'était mis dans la tête de se faire séparer d'elle et de la renfermer dans un couvent. Toutes les instances de ses parents, qui craignaient cet éclat pour leur propre honneur, n'ayant pu le faire changer de résolution, il porta l'affaire au parlement de sa province. Il sollicita puissamment, et, n'épargnant pas plus son bien que ses peines, il engagea sa meilleure terre pour fournir aux frais des procédures. La dame choisit pour son défenseur un avocat célèbre, qui la servit avec beaucoup de zèle. Deux audiences n'ayant pas suffi pour terminer la cause, elle fut renvoyée après quelques fêtes qui

interrompirent les assemblées. Les deux parties se retirèrent : le gentilhomme dans son village, et la dame dans une maison dont elle jouissait par son contrat de mariage.

Dans cet intervalle, un des neveux du mari lui rendit visite, pour savoir de lui les particularités de son procès, dont il n'était informé que par des bruits vagues, quoiqu'on l'eût assuré que l'avocat de la jeune dame l'avait attaqué de la manière du monde la plus outrageante. Ils soupèrent. A table, on tomba peu sur cette matière, pour ne pas donner la comédie aux domestiques. Ce neveu est un homme qui s'est fait connaître par des marques éclatantes de courage, qui sait parfaitement son Horace et son Juvénal, et qui ne veut savoir de philosophie que ce qui est capable de guérir l'esprit des erreurs communes.

Quand l'heure de se retirer fut venue, il fit quelques pas par honnêteté, pour suivre son oncle jusqu'à sa chambre ; mais le barbon, qui voulut le traiter avec la politesse qu'on a pour ses hôtes, exigea absolument qu'il le laissât conduire à la sienne. Là, s'étant assis pour un

moment, le bon homme qui se trouva libre se soulagea tout d'un coup en s'écriant avec un soupir : Ah! mon trésor, mon trésor! C'était l'ouverture que son neveu attendait ; et lui demandant s'il pouvait parler librement, sans lui déplaire, il lui tint ce discours après s'être assuré qu'on l'écouterait volontiers. C'est de lui-même qu'on a su toutes ces circonstances :

Monsieur, vous n'ignorez pas le mot du maréchal de Bassompierre sur la difficulté de garder certain trésor. Celui à qui nous avons l'obligation de notre noblesse, et qui était de la vénerie de..... prit pour ses armes un bois de cerf. Elles ont été, pour la plupart de ses descendants, des armes parlantes. Mon père, qui était votre cadet, a fait un honteux divorce avec son épouse, dont il faut confesser aussi qu'on ne saurait proposer la vie en exemple. Son père, qui est le vôtre, ne fut guère plus heureux dans ses amours ; et s'il fallait remonter plus haut, on trouverait bien des passe-volants dans cette revue. Pour ce qui me regarde en particulier, j'ai épousé, comme

vous savez, une fille unique, de qui j'ai eu trente mille écus, et elle en peut espérer autant d'une vieille tante qui a déjà marqué l'endroit de sa fosse. Cependant, ma femme, qui ne perd ni messes ni vêpres, a laissé, par imprudence, deux billets galants, que le seul hasard m'a fait rencontrer dans son livre de prières, et comme elle m'en a fait un secret, je n'ai jamais eu la curiosité de m'en éclaircir. Ma belle-sœur, qui est assez fière, ne laissait pas de s'apprivoiser avec un C..., et mon frère, sans faire de bruit, a fait donner *une obédience* à ce faux dévot, pour aller chercher d'autres fortunes au delà des Pyrénées, sans que lui ni ma belle-sœur aient pu découvrir d'où est venu ce changement.

Après l'éclat de quelques-unes de nos aventures, je ne crois pas qu'on impute mes sentiments à bassesse d'âme, ni qu'on nous soupçonne de manquer de cœur. Mais nous ne cherchons point, mon frère et moi, ce que nous serions fâchés de trouver; et nous ne sommes pas persuadés que le plus grand bonheur d'un mari consiste toujours à être

devin. Nous allons droit à notre repos, et notre maxime est qu'il n'y a point de plus mauvais parti que d'être toujours sur le qui-vive avec sa femme.

Les remontrances où il entre de la jalousie sont suspectes ; les défenses irritent l'esprit ; et nous n'avons jamais pu concevoir qu'un mari précepteur fût plus commode qu'un mari tyran. En venir à la violence, c'est se déclarer brutal ; et si l'on prend le parti de se pourvoir en justice, on ne manque point de s'attirer le mépris des juges, qui en usent bien mieux dans le même cas, et qui ne font point retentir les chambres des galanteries de leurs familles. En vérité, si la justice devait connaître de tous les désordres de cette nature, les parlements, les présidiaux, les bailliages ne suffiraient pas à les régler ; outre que les procédures coûtent beaucoup, et que les avocats et les procureurs s'enrichiraient trop vite à nos dépens,

L'oncle écoutait avec une attention qui marquait assez qu'il n'était point insensible à ce discours. Cependant, toutes ses plaies se

rouvrant tout d'un coup, il ne put s'empêcher d'interrompre son neveu. — Je vous avoue franchement, lui dit-il, que le dernier plaidoyer de l'avocat de mon infidèle m'a percé le cœur. Il n'a nullement tenu à lui que je n'aie passé pour le plus fou et le plus méchant de tous les hommes. Vous saurez encore que je ne fus pas plutôt sorti de la chambre, que j'entendis une voix confuse de libraires et d'autres marchands, qui s'adressaient à moi : Voici, monsieur, *le Curieux impertinent; le Cocu imaginaire; Peignes de corne*. Il n'y eut pas jusqu'à un misérable garçon de boutique qui me suivit sur les bas degrés de la grande cour, et qui, par une froide allusion, jouait à mes côtés de la *cornemuse*. Là, tous les marchands se récrièrent, comme de concert : *Peignes de corne!* et j'essuyai toutes les ordures, c'est-à-dire toutes les mauvaises plaisanteries des Halles.

— Vous avez souffert toutes ces avanies, reprit le neveu, sans en témoigner le moindre chagrin? — Hé quoi! répondit le vieillard, voudriez-vous que je me fusse commis avec

tout un peuple? Quelque envie que j'eusse d'en tirer vengeance, j'ai modéré mon ressentiment, qu'il aurait été dangereux de faire éclater. La colère est quelquefois sage et retenue. — Ha! monsieur, s'écria le neveu, vous avez souffert, avec une patience véritablement forcée, la raillerie de ces libraires et de ces marchands, et vous implorez, par votre argent et par vos amis, le secours des juges pour l'autoriser. Vous avez eu la sagesse d'épargner des gens de rien, et vous réservez votre colère et votre vengeance contre la meilleure partie de vous-même. Vous vous êtes cherché dans son cœur sans vous y trouver : Hé! permettez-moi de dire, y pouvez-vous être avec vos reproches et vos menaces? Par vos soupçons, vous lui avez inspiré le crime dont elle croit se pouvoir défendre, et vous ne laissez pas de l'en punir. Vous lui avez ôté jusqu'à l'honneur, et vous ne craignez pas d'en porter la honte. Vous en voulez à sa liberté, qu'elle tient du ciel, et il ne reste pour votre dernière satisfaction qu'à presser sa mort, et à lui refuser une sépulture.

Le jour les trouva dans cet entretien. Après quantité d'autres combats, il fut arrêté que le neveu monterait sur-le-champ en carrosse, pour allèr rendre visite à la belle, qu'il ne trouva pas fort disposée à prendre le parti qu'il lui offrait. Il lui conseilla, comme le meilleur de ses amis, de prévoir les suites de ce refus. Il lui protesta que le repentir de son oncle était sincère ; que la réconciliation ne serait suivie ni d'éclaircissements, ni de reproches, et il lui fit comprendre que de cette manière elle se trouverait mieux justifiée que par une sentence des juges. Comme le couvent lui faisait peur, que le gain de son procès était douteux, qu'elle estimait infiniment son médiateur, elle implora sa protection, en lui promettant d'aller sur sa parole où il lui plairait de la conduire. Le barbon n'avait pas manqué d'aller au-devant, à tout hasard. Ils se rencontrèrent en chemin, et leur arrivée fut une fête pour les domestiques et pour le village.

HISTOIRE

D'UN CAPRICE

SANS EXEMPLE

Une dame irlandaise, forcée par diverses raisons d'abandonner sa patrie avec une nombreuse famille, s'était retirée à Saint-Germain, où elle espérait trouver un asile sous la protection du roi Jacques. Ce prince la reçut avec bonté; mais ses propres besoins ne lui permettant pas de soulager ceux d'une multitude d'illustres fugitifs qui venaient grossir continuellement sa cour, il ne put satisfaire l'inclination qui le portait à lui faire faire un honnête établissement. Ce qu'elle avait sauvé de l'héritage de ses pères n'était pas suffisant pour la nourriture et l'éducation de quatre fils, dont

le plus âgé était au-dessous de dix ans. Elle n'envisageait qu'un triste avenir, lorsqu'une dame veuve et sans enfants, qui faisait sa demeure à quelque distance de Paris, lui fit toucher une somme considérable, et se chargea de l'éducation du plus jeune de ses fils. Cet enfant était aimable. Il devint bientôt si cher à sa bienfaitrice, qu'elle prit la résolution de l'adopter tout à fait. Elle communiqua son dessein à sa mère, qui n'avait rien de plus favorable à espérer, et sa tendresse croissant pour lui tous les jours, elle continua de l'élever dans cette vue.

Cependant, le succès d'une entreprise, dont je laisse le détail aux historiens du roi Jacques, releva le courage de quantité de fidèles Irlandais, jusqu'à les faire retourner dans leur patrie, avec des espérances qui furent soutenues assez longtemps par de nouveaux avantages. On ne se promettait pas moins que de détacher l'Irlande entière du parti du roi Guillaume, et d'y rétablir les Stuarts avec l'ancienne religion. Madame A..., profita habilement de cette conjoncture pour

réparer le désordre de ses affaires ; et n'ayant rien à regretter en France, elle se hâta de regagner sa patrie, où la ruine du projet des catholiques ne l'empêcha point de mener dans la suite une vie fort tranquille.

Son fils demeura après elle dans les mains qui lui avaient offert un asile. Les premières traces de l'enfance n'étant pas difficiles à effacer, il oublia bientôt qu'il était né en Irlande. Le soin qu'eut sa mère d'adoption de le mettre de bonne heure dans un collège de Paris acheva de lui faire perdre le souvenir de son origine. Il y fit son cours d'études, sous le nom de la famille où il était entré ; et rien n'étant épargné pour son entretien, il continua les autres exercices de son âge avec toute la distinction d'un jeune homme destiné à une fortune considérable, et sans conserver la moindre défiance du changement qui était arrivé dans son sort. Il prenait sa bienfaitrice pour sa mère. Elle s'était accoutumée elle-même à le regarder comme son fils ; et le voyant répondre à ses espérances, par le fruit qu'il avait tiré de son éducation, elle était

résolue de faire durer toujours une erreur si chère.

Elle l'avait déjà mis dans les mousquetaires, lorsqu'un de ses frères fut envoyé en France par leur mère commune, pour chercher de l'occupation à la cour du roi Jacques. Son premier soin ayant été de se présenter à la dame qui avait rendu de si généreux services à sa famille, il apprit d'elle ce qu'elle ne pouvait lui cacher ; que son frère vivait, et qu'il s'était rendu digne de l'affection qu'elle avait conçue pour lui. Mais ne lui dissimulant point le caprice de son cœur, elle ajouta qu'elle s'était efforcée jusqu'alors de lui cacher la vérité de sa naissance, et que son dessein était de le tenir pendant toute sa vie dans cette erreur ; qu'à ce prix elle était toujours résolue, non seulement de lui servir de mère, mais de lui assurer quelque jour la succession de tout son bien ; qu'il portait déjà son nom et ses armes ; enfin, qu'il se croyait lui-même destiné par la nature à son héritage, et que la force de l'habitude lui avait fait prendre pour elle tous les sentiments d'un fils tendre et res-

pectueux; qu'elle trouvait tant de douceur dans cette illusion, que le plus grand malheur qu'elle eût à craindre était de la voir finir; qu'elle ne répondait pas même de la durée de ses anciennes dispositions, si, en détrompant son cher fils, on lui donnait lieu de se refroidir dans les sentiments qu'il avait pour elle, ou peut-être d'en changer la nature; qu'il était par conséquent d'une importance égale, pour l'un et pour l'autre, qu'on le laissât dans l'ignorance où elle l'avait élevé; que soit faveur, ou justice, elle demandait qu'on eût cette complaisance pour elle, du moins jusqu'à sa mort. En un mot, dit-elle à l'étranger, vous êtes le maître du sort de votre frère. La vérité et l'honneur ne m'ont pas permis de vous déguiser ce que je souhaiterais que toute la terre ignorât comme lui; mais vous le perdez, si, en lui communiquant les lumières que vous venez de recevoir, vous me ravissez quelque chose du plaisir que je me suis fait jusqu'à présent de les lui refuser. Pensez-y bien, reprit-elle encore; car je me sens là-dessus des délicatesses qui ne me permettront jamais

de m'en rapporter aux apparences, ni de me laisser tromper par des sentiments contrefaits.

Quelque bizarrerie qu'il y eût dans toutes ces idées, le gentilhomme irlandais se crut obligé de lui répondre qu'elle ne demandait rien qu'elle n'eût droit d'exiger ; et se réduisant au désir de voir son frère, il protesta que tout ce qu'il venait d'entendre demeurerait aussi longtemps secret qu'elle le jugerait à propos. Elle ne fit pas difficulté, après cette promesse, de lui apprendre qu'il était mousquetaire, et qu'il pouvait le voir à Paris. En effet, quand la tendresse du sang n'aurait pas suffi pour l'empêcher de nuire à la fortune de son frère, il y était lui-même si intéressé par les avantages qu'il pouvait en espérer, que cette seule raison devait l'engager au silence. Il partit dans la disposition de le garder, et loin de se défier de sa propre discrétion, il se faisait d'avance un plaisir du rôle singulier qu'il allait soutenir. Son impatience ne lui permit pas de remettre bien loin la satisfaction qu'il avait désirée. Il se la procura presque en arrivant, et le hasard le servit si bien qu'au

lieu du seul plaisir de la vue, qu'il s'était proposé, il eut, dès le premier jour, celui de souper avec son frère, par l'entremise d'un officier irlandais qui avait quelques liaisons à l'hôtel des mousquetaires.

Si ce fut d'abord la curiosité qui lui fit parcourir avidement toute sa figure, il sentit bientôt que la force de la nature le ramenait à cette occupation malgré lui. Pendant toute la soirée, il ne put détourner un moment les yeux d'un visage dont chaque trait réveillait au fond de son cœur quelque sentiment tendre. D'un autre côté, le même pouvoir agissait secrètement sur son frère. Celui-ci ne prit d'abord les mouvements qui l'agitaient que pour une espèce d'embarras, qu'il attribuait à l'attention continuelle avec laquelle il se voyait observé ; mais les sentant croître avec un intérêt dont il ne pouvait se rendre raison à lui-même, il les regarda à la fin comme un de ces penchants sympathiques qui préviennent quelquefois le cœur sans qu'il en puisse démêler la cause, et qui le disposent à aimer ce qu'il ne connaît pas.

Ils se quittèrent tous les deux avec une pressante envie de se revoir. Le mousquetaire, d'autant plus ardent qu'il croyait n'avoir aucune mesure à garder, pria dès le lendemain l'officier irlandais qui lui avait procuré cette nouvelle connaissance, de ménager entre eux une liaison plus étroite. Ils continuèrent ainsi de se voir, et leur goût ne faisant qu'augmenter mutuellement l'un pour l'autre, ils devinrent presque inséparables. On raisonna beaucoup sur une amitié qui ressemblait si fort à la passion. Dans un temps où ces affectations de tendresse et de familiarités n'étaient pas toujours innocentes, il se trouva quelque mauvais plaisant qui donna un tour odieux à leur liaison. Tel fut du moins le prétexte qui servit à celui qui était chargé du secret, pour se justifier de l'avoir rompu. Il ne devait pas s'imaginer d'ailleurs que son indiscrétion pût devenir si funeste à son frère; et ceux qui l'accusent d'avoir manqué de force pour se taire ne lui font pas un crime de s'être laissé vaincre par celle des sentiments naturels.

Un jour que le mousquetaire lui parlait

avec étonnement de l'inclination qui lui faisait souhaiter de le voir, et qui le portait à l'aimer, il ne put s'empêcher de lui en découvrir la cause, et de l'embrasser avec tendresse, en faisant succéder le nom de frère à celui d'ami. Cependant, il y ajouta aussitôt toutes les raisons qui devaient les obliger l'un et l'autre à bien user de cette confidence, et ne lui cachant point l'entretien qu'il avait eu avec celle qu'il prenait pour sa mère, il lui fit craindre qu'elle ne fût capable effectivement de renoncer à ce titre si elle s'apercevait qu'il cessât de le lui donner avec le même air de persuasion et les mêmes apparences de tendresse. Quelque trouble que cette déclaration eût jeté dans le cœur du mousquetaire, il promit de se renfermer dans les bornes qu'il lui imposait, et ils convinrent ensemble de la conduite qu'ils devaient tenir. Du respect et de l'attachement pour une dame aimable et généreuse ne pouvaient paraître un devoir bien pénible. Aussi, fit-on serment de ne s'en écarter jamais; et les marques qu'elle pouvait en attendre ne devaient pas causer plus de

peine à un jeune homme bien élevé qui n'avait besoin d'aucun effort pour suivre les mouvements de sa politesse et de sa reconnaissance.

Mais le danger était d'un autre côté. L'idée d'une mère qu'il n'avait jamais vue, et qui lui revenait sans cesse à l'esprit, sous mille formes capables de l'attendrir, troubla bientôt la tranquillité de son cœur. Le désir de la voir devint un tourment qu'il ne put supporter. Il en fit l'ouverture à son frère, qui lui représenta vivement ses propres craintes, et qui l'exhorta à prendre plus d'empire sur ses sentiments. Ce conseil ne fut pas écouté. La perte même de ses espérances ne lui parut pas un mal qui dût l'arrêter. Mais il ne put se persuader d'ailleurs qu'une dame à qui il ne supposait point d'autre motif que sa générosité, dans tout ce qu'elle avait fait pour lui, s'offensât jamais de le voir céder à des sentiments aussi justes que ceux de la nature, lorsqu'il lui protesterait surtout qu'ils n'altéraient point ceux qu'elle avait droit d'exiger. En vain son frère fit mille efforts pour lui ôter cette pensée. Il partit dans

le dessein d'ouvrir son cœur à sa bienfaitrice, et de lui demander la permission d'entreprendre le voyage d'Irlande.

Il fut reçu d'elle avec les marques ordinaires de son affection. Elle ne se défiait de rien, et sa passion pour ce cher fils était au comble. Cependant, à peine en effet eut-il commencé à s'expliquer, qu'elle comprit ce qui l'amenait. Un dépit mortel éteignit à l'heure même tous ses autres sentiments. « On vous a perdu, lui dit-elle en l'interrompant ; je cesse d'être votre mère, puisque vous n'ignorez plus de qui vous êtes fils. Retournez à ceux qui vous ont rendu ce bon office, et ne vous présentez plus devant moi. » La noire jalousie qui la possédait la fit rentrer aussitôt dans un cabinet, où elle s'enferma seule, sans vouloir un moment prêter l'oreille aux plaintes et aux supplications du jeune homme. Il comprit enfin que ses raisonnements l'avaient trompé ; mais le malheur qu'il commençait à craindre, le touchant beaucoup moins que ce qu'il croyait devoir à la nature, il résolut de renoncer plutôt à sa fortune qu'aux obligations d'un fils bien né, qui ne

doit rien avoir de si cher que ceux dont il tient la naissance. Cette résolution ne l'empêcha pas de renouveler ses efforts, pour attendrir un cœur dont il mettait l'affection au premier rang, après celle de sa mère. Il était aimé des domestiques, qui étaient accoutumés à le traiter comme leur maître. Il vint à bout par leurs secours de s'introduire dans l'appartement de la dame, malgré la rigueur avec laquelle elle avait défendu qu'on lui permît d'en approcher. Elle voulut fuir, mais il la retint. Cette scène, une des plus singulières que la tendresse et la jalousie aient jamais produites, aboutit à une espèce de composition entre les deux parties. La dame promit de rendre son amitié et d'oublier ce qui l'avait offensée, à condition qu'on s'engageât, aussi longtemps qu'elle serait au monde, à ne pas faire le voyage d'Irlande, et à ne jamais donner le nom de mère en sa préférence à cette dame irlandaise, qu'elle regardait comme sa rivale. De son côté, le mousquetaire donna sa parole, mais dans les termes les plus vagues qu'il put employer, d'obéir sans réserve à celle qu'il voulait ai-

mer toute sa vie comme une mère, et de ne jamais rien entreprendre qui fût capable de la chagriner. Son espérance était de se sauver à la faveur de cette équivoque, et de trouver quelque occasion d'aller secrètement en Irlande.

La paix étant rétablie par cet heureux traité, il laissa passer quelques mois, pendant lesquels il prit des mesures si justes que, s'étant dérobé de Paris avec un congé de la cour, il fut absent plus de trois semaines sans qu'on eût le moindre soupçon de son départ. Enfin la fortune, qui ne le destinait pas à l'héritage qu'un peu plus de modération pouvait lui assurer, voulut que sa bienfaitrice tombât pendant son absence dans une maladie dangereuse et que, se croyant à la fin de sa vie, elle souhaitât ardemment de le voir. On lui écrivit, on le chercha inutilement, et l'on découvrit enfin, par le témoignage des officiers de son corps, qu'il était passé en Irlande. Cette nouvelle, qui fut rapportée avec trop peu de ménagement, fit tant d'impression sur une personne mourante, qu'elle n'y résista point. Toutes ses fureurs s'étant rallu-

mées, elle expira peu de jours après, dans les plus amers sentiments d'une douleur qu'elle croyait juste, et sans laisser la moindre partie de son bien à l'ingrat dont elle se croyait méprisée.

TABLE DES MATIÈRES

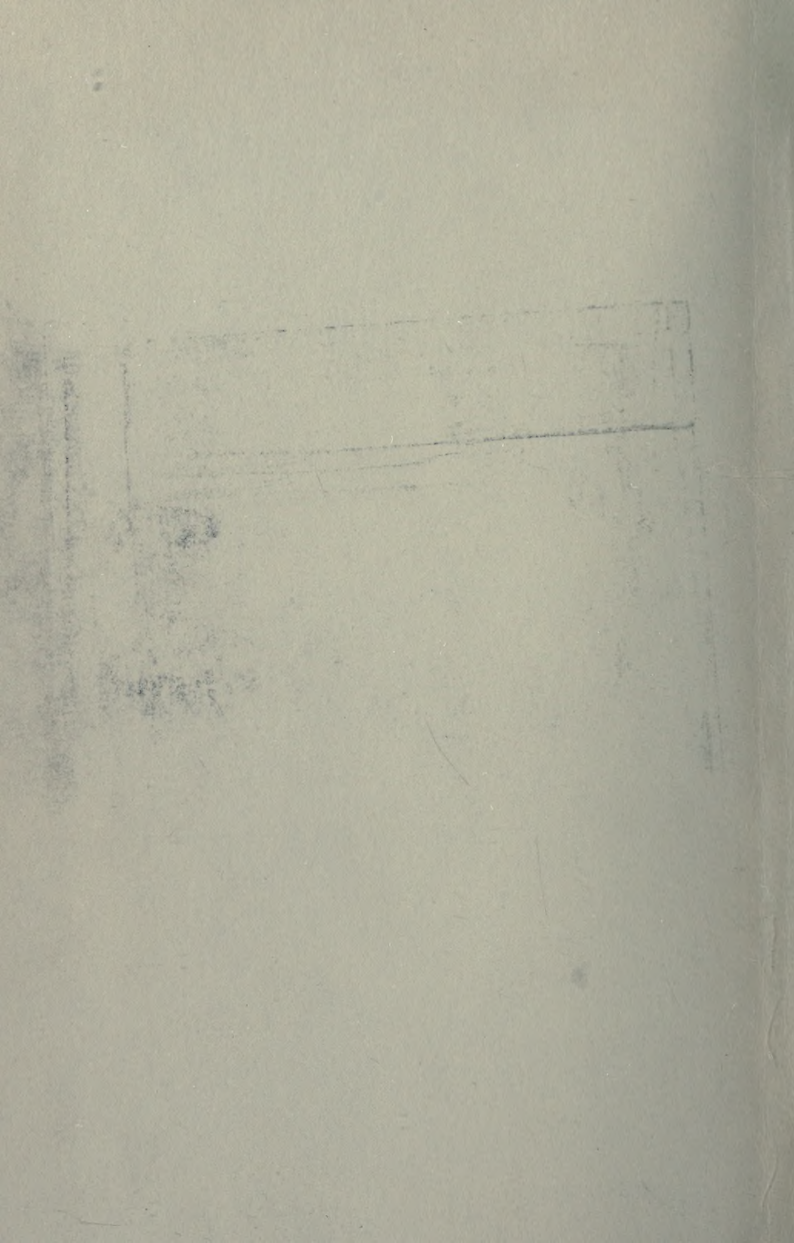
IMPRIMÉ

PAR

PHILIPPE RENOUARD

19, rue des Saints-Pères

PARIS



Prévost, Antoine François, called Prévost d'Exiles
Aventure d'un désespéré